

LESTELLE BETHARRAM



BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2010

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	page 3
Inauguration des Espaces Publics -----	page 5
Sacrée journée -----	page 6
Cérémonie du 18 Juin 1945 -----	page 7
Le trophée d'Or à Lestelle XIII-----	page 8
Chorale en concert-----	page 10
Fête de l'école -----	page 11
Fêtes de la Saint Jean -----	page 14
Club du 3 ^{ème} âge -----	page 16
Assemblée générale de l'AGL XIII -----	page 17
La Corruda -----	page 18
Le vide-grenier -----	page 19
Fêtes de quartiers -----	page 20
A Noter -----	page 22
Etat Civil -----	page 23
Les dates à retenir -----	page 24

Crédit photos : Michel CORSINI

Les photos illustrant l'article sur la sécurité routière du n°précédent étaient de J-Maurice JULIEN

LE MOT DU MAIRE

Les associations sont indispensables à la vie d'un village parce qu'elles créent de l'animation et participent à l'attrait de la cité.

Véritable lieu d'échange et de convivialité, elles favorisent le lien entre les personnes et les générations et renforcent le sentiment de fierté d'appartenir à la même communauté.

Solidarité, entraide, désintéressement sont les belles valeurs que l'on retrouve dans le monde associatif. Le dévouement des bénévoles qui se dépensent sans compter au détriment parfois de leur vie familiale et personnelle mérite d'être salué.

C'est pourquoi nous sommes heureux et fiers que la fédération des médaillés de la jeunesse et des sports décerne son trophée d'or à l'AGL XIII et à son président Yves Péré.

Une très belle récompense pour notre club qui honore ses dirigeants et ses joueurs pour leur parcours sportif et leur détermination à faire vivre et se développer la pratique de leur sport favori.

Bravo et merci aussi aux bénévoles de toutes les associations pour leur engagement et leurs actions au service des Lestellois.

A l'école également, la rentrée est positive avec des effectifs en nette augmentation.

L'arrivée de nouvelles familles mais aussi la qualité de l'enseignement dispensé, l'attractivité des locaux rénovés, des services périscolaires accessibles à tous contribuent à ce renouveau.

Tout ceci m'incite à vous dire qu'à l'heure où nous allons fêter le 1^{er} anniversaire de l'installation des commerces sur la place, nous pouvons être satisfaits des services présents sur la commune et de la vitalité de nos associations.

Il faut que la dynamique enclenchée se perpétue et je compte sur chaque Lestellois pour qu'il participe, chacun à son niveau, à cet élan donné à la vie du village.

Jean-Marie BERCHON

Le Mot du Rédacteur

"Faut-il oublier le passé pour se donner un avenir ?". Voici l'un des sujets sur lequel les bacheliers viennent de plancher, en juin dernier. Question ô combien pertinente qui méritait d'être posée et à laquelle ils n'ont pu répondre par un évasif "ça dépend" ou un tout autre "faut voir".

Sujet d'autant plus sensible puisque, en ce moment, la tendance est plutôt inversée. A savoir qu'il vaut mieux se donner un passé pour oublier l'avenir, vu l'actualité présente. Mais aussi en proscrivant la réécriture d'un passé fantasmé sans pour autant réinventer l'Ancien Régime au nom de la modernité, en résumant l'idée européenne "à un agrégat constitué de peuples désunis" comme le disait Mirabeau, parlant de notre Nation d'avant la Révolution. Oui, assurément, ce sujet m'aurait bien plu...sans pour cela prétendre décrocher une bonne note ! Qu'importe, si les voies des correcteurs sont parfois impénétrables, celles qui inspirent les candidats mènent parfois à la félicité.

Récemment, l'AGL XIII s'est vue décerner le Trophée d'Or de la part du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports. Ses dirigeants ont tapé dans le mille en mettant en exergue une denrée rare dénommée "le bénévolat". Voilà un club de Nationale 2 amateur qui se débat pour trouver des fonds afin d'aller disputer ses rencontres à Nantes, Roanne, Bègles, au Barcarès, au Mas d'Agenais...avec des joueurs qui mouillent le maillot pour leur clocher, pour pas un kopek ! Oui, oui, ça existe...je les ai rencontrés. Loin des foutaises footballistiques, des contrats de rugbymen professionnels, ils sillonnent la France pour le plaisir de jouer. Partis de Promotion d'honneur, il y a moins d'une dizaine d'années, les voici en Deuxième Division amateur. Chapeau ! Le staff ? Quatre, voire cinq dirigeants. Pas plus. Et, cerise sur le maillot, ce club s'enorgueillit, à ce jour, de trois internationaux amateurs. Alors, qu'est-ce qui les fait courir, me direz-vous ? L'amitié, la passion, l'ambiance, les bonnes bouffes entre copains les soirs de matches, une seconde famille et bien sûr, le mental. Il leur en faut car, logés dans des vestiaires obsolètes, ils se sentent bien souvent à l'étroit et parfois, contraints aux douches froides. Pour autant, ils ne manifestent pas, ne revendiquent rien. Dans ce club, les joueurs sont parfois dirigeants, entraîneurs, éducateurs au sein de l'école de rugby. Après que le Président ait reçu la médaille de ses pairs, que fit-il ? Il la décerna à son épouse, chargée de veiller sur les finances du club, mais aussi du sponsoring, des publicités et certainement bien d'autres tâches subalternes qui lui font amplement mériter cet hommage. Surtout, n'en parlez pas à Anelka, Ribéry et autres Evra. Ils ne comprendraient pas, dans leurs petites têtes et leurs gros portefeuilles, comment ces bénévoles (un mot dont ils ignorent le sens) peuvent concevoir le sport de la sorte.

Michel Corsini

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juin 2010

Tous les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de Mme Mouré qui donne procuration à Mme Bonnefon.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 26 juin 2010 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Lecture est faite par M. le Maire du procès-verbal de la séance du 14 Avril 2010 qui est adopté à l'unanimité

1- Camp de tourisme : signature avenants

Le Maire est autorisé à signer deux avenants aux marchés suite aux devis présentés par M. Lavignasse, électricien, d'une somme de 647,10 € et M. Crouxet, sanitaire, pour 1.001,64 € pour la réalisation de travaux supplémentaires.

2- Subventions 2010

Les subventions suivantes ont été attribuées à l'unanimité :

Comité des fêtes :	4.500 €
Société de chasse :	310 €
Avant-garde Lestelloise XIII :	1.500 €
Ecole de rugby :	500 €
Défi Aquitain :	250 €
Association des parents d'élèves :	1.000 €
Association La Corruda :	750 €
Pompiers de Coarraze :	150 €

3- Bail de la Boulangerie

Le Maire informe l'assemblée que M DECORTE projette de céder son fonds de commerce à la société « La Coarrazienne ».dont il détient 100 % du capital.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

4- Convention Matema (ex Satese)

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention proposée par le Département pour une Missions d'Animation Territoriale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (MATEMA 64) pour une assistance technique pour l'exploitation de la station d'épuration

5- SIVU aménagement des bassins versants du Beez et de l'Ouzoum

Suite à la demande de retrait de la Commune d'Asson, conformément au statut du SIVU les communes adhérentes doivent donner leur avis sur ce départ. A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette demande.

6- Questions diverses

a) M. le Maire est autorisé à accepter en non-valeurs une facture d'eau (61,93 €) et d'assainissement (52,22 €).

b) Site Internet : une convention est signée avec M. Stockli pour la somme de 600 € annuels (assistance, mises à jour...)

c) Dans le cadre des fêtes de Lestelle-Bétharram, le Conseil Municipal retient la proposition de 1.022,60 € du Vélo Club Nayais pour l'organisation de la course cycliste

d) Un devis complémentaire présenté par la Société Camblong, se chiffrant à 3.467,98 € concernant les travaux de toiture de la Chapelle Notre Dame, est accepté unanimement.

e) Le Conseil retient l'offre de la formation TARBES ODOS JAZZ pour l'animation de l'inauguration du multiple rural et des logements sociaux prévue le 10 juillet 2010.

Inauguration des Espaces Publics, du Multiple Rural et des logements sociaux

Samedi 10 juillet, les personnalités départementales honoraient l'invitation lancée par notre Maire. En effet, le multiple rural, les trois logements sociaux et l'aménagement des espaces publics étaient inaugurés officiellement sous la Présidence du Préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Philippe Rey. Après avoir coupé le ruban tricolore, rendu visite aux jeunes commerçants et découvert les bâtiments, les discours pouvaient commencer. Après avoir accueilli ses hôtes, le Maire de Lestelle retraçait les diverses péripéties ayant émaillé le long parcours de l'achat par expropriation à la remise des clefs aux locataires et aux trois commerçants. Prenant le relais, le Conseiller général, de Nay-Est, Christian Petchot-Bacqué avouait " son plaisir de se retrouver à Lestelle-Bétharram pour cette réalisation et cette réhabilitation de la bastide réussie grâce au travail de toute une équipe : élus, entrepreneurs, artisans, financeurs, autant d'éléments associés pour le développement économique".

Jean-Jacques Lasserre, représentant le Président du Conseil Général, notait " cette superbe opération qui symbolise ce que le Conseil Général souhaite faire dans le département et désire pérenniser dans tout le département." Concluant de la sorte " Avec cette opération, nous sommes dans la modernité".

Marie-Pierre Cabanne intervenait au nom du Conseil Régional. " Alain Rousset n'a pu venir aujourd'hui, mais il viendra plus tard se rendre compte de cette réussite, amenée à terme grâce au dynamisme du Maire et de son équipe municipale." De rappeler l'action de Georges Labazée en faveur des bastides et de terminer par ces mots " Lestelle-Bétharram se donne un avenir, permettant l'arrivée de nouveaux couples, de jeunes et dynamiques commerçants, pour mener à bien le développement économique. La Région et le Conseil Général ont su bien faire agir leur complémentarité."

Il revenait de droit à M. le Préfet de terminer les discours. " C'est une belle opération, intelligente, adaptée à ce milieu rural situé entre deux grandes villes. Remettre l'animation au centre du village, c'est un véritable enjeu. En encourageant le locatif par rapport au pavillonnaire, on évite ces zones de vieillissement que connaissent tôt ou tard les milieux ruraux". Et de terminer sur une note réaliste " Je constate qu'il y a quatre niveaux de collectivités pour arriver à réaliser cette opération, d'où quatre fois plus de frais de gestion. Sur ce point de vue, je suis plutôt d'accord avec le Président Rousset qu'avec celui de Jean-Jacques Lasserre".

Les discours terminés, l'apéritif était servi Place Saint-Jean avec l'orchestre "Tarbes-Odos-Jazz" qui, grâce à ses airs entraînants, a su apporter à cette inauguration tout l'éclat qu'elle méritait.

Les personnalités présentes : M. Philippe Rey, Préfet des P.A, M. Jean-Jacques Lasserre, Vice-Président du Conseil Général, M. Christian Petchot-Bacqué, Conseiller Général de Nay-Est, Mme Marie-Pierre Cabanne, Conseillère Régionale et Conseillère générale du Canton de Pontacq, M. Jean Arriubergé, Conseiller Général de Nay-Ouest, Mme Denise Saint-Pé, Présidente du Syndicat d'électrification des Pyrénées-Atlantiques et Conseillère Générale du canton de Sauveterre de Béarn, M. Jean Baucou, Maire de Navarrenx et Président de l'Association des Bastides, M. Ferrando, Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Nay et de nombreux maires des communes de la Vath Vielha.

Sacrée Journée !

Rarement notre village aura vu autant de monde dans ses rues. Notamment, du côté de Bétharram. En effet, lors du pèlerinage des Anciens Combattants d'Algérie - Maroc - Tunisie et Indochine à Lourdes (18.000 pèlerins !), le Père Leborgne qui fait partie de l'aréopage du comité d'organisation de ce pèlerinage, ce sont 2.000 personnes qui sont venues effectuer le Chemin de Croix à Bétharram. Plus de quarante cars drainaient ces hommes et leurs conjointes vers ce site, et en Mairie, nombreux sont nos concitoyens venus s'enquérir pour quel événement cette nombreuse foule venait vers le site.

Au même moment, une manœuvre prévue par le Centre de Secours de Coarraze conduisait 26 pompiers à effectuer des exercices de lutte contre un éventuel incendie à la maison de retraite mais aussi d'accident de voiture.

Pompiers, pèlerins : un sacré samedi matin à Lestelle-Bétharram



Pèlerins d'un jour



Les pompiers de Coarraze en action à la
Maison de Retraite

Cérémonie du 18 Juin

En reconnaissance de leur action pour la France, lors de la seconde guerre mondiale, et selon la décision de M. Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, deux de nos concitoyens MM. Boiteau et Cazenave se sont vus décerner le **DIPLÔME D'HONNEUR AUX COMBATTANTS DE L'ARMÉE FRANÇAISE 1939-1945**.

C'est au cours de la cérémonie commémorative de l'appel du 18 Juin, lancé depuis Londres par le Général De Gaulle que M. Cazenave, le beau-père de Michel Cassou, Maire de Pardies-Piétat, résident à la Maison de retraite de Bétharram s'est vu remettre ce diplôme des mains de Jean-Marie Berchon, notre Maire. M. Boiteau, souffrant, n'a pu assister à cette remise. Ce n'est que partie remise.



Remise de diplôme à M Cazenave

M. et Mme DERINCK honorés Le Trophée d'Or à Lestelle XIII

C'est salle de l'Isarce à Lestelle-Bétharram que le lieutenant de gendarmerie, Commandant les brigades de Nay et Pontacq ainsi que son épouse née Anne-Marie Chancerelle ont reçu des mains de Gilbert Béréziat et Daniel Cabarry, respectivement Vice-président et Secrétaire de la Fédération des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, la médaille d'argent de cette Fédération. Il revenait à Jacques Séguret, Président Départemental de la Jeunesse et des Sports, de dresser les actions de M. et Mme Derink, longtemps impliqués dans leur toute récente jeunesse dans le mouvement scout, soit-il de France ou d'Europe.

Puis, Jacques Seguret qui connaît bien le rugby - soit-il à XIII ou à XV - se faisait l'interprète de la fédération des Médaillés pour complimenter le Président, les dirigeants et les joueurs de l'AGL XIII et leur remettre le Trophée d'or et les médailles de reconnaissance. Le bénévolat était mis sur un piédestal et Yves Péré, en gentleman convaincu, de décerner cette médaille à son épouse qui veille sur les finances du club et qui ne compte pas son temps pour démarcher les sponsors, les publicités et s'acquitter des tâches administratives.

Réactions :

Yves Péré, le Président : *"Le rugby à XIII souffre de son manque de médiatisation. Le rugby à XIII a sa place dans notre village. Le rugby n'est pas l'exclusivité des grandes villes. Il apprend aux jeunes les valeurs de ce sport. Grâce aux dirigeants et aux bénévoles, les hommes de terrain mettent la main à la pâte. Les joueurs sont dirigeants eux-mêmes : ils tracent le terrain, entraînent les jeunes, s'occupent des petits, sont membres du Comité Directeur."*

Jean-Marie Berchon : *" Ces récompenses sont émouvantes pour le bénévolat et le milieu associatif qui méritent cet honneur. Ces actions qui s'inscrivent dans le caritatif demandent du temps et de l'argent. Pour M. et Mme Derink, dans le milieu scout, en gravissant tous les échelons, mais aussi pour le lieutenant son parcours sportif, pour avoir été brancardier à Lourdes aussi. La Société a besoin de gens comme vous.*

Pour l'AGL XIII, malgré les difficultés financières liées aux déplacements, la famille Péré, les dirigeants et les joueurs savent trouver les ressources nécessaires pour boucler le budget. Je suis fier de l'équipe de l'AGL. Le projet des vestiaires suit son cours. "

Michel Cassou : *" Je suis heureux d'assister à cette réunion. Sur un terrain, on donne et on reçoit, comme dans la vie. Le bénévolat c'est de l'investissement pour vous et vos familles. Le sport est la seule école de la société qui, si elle disparaît, mettra en péril la société.*

Marie-Pierre Cabanne : *" Ce type de manifestation est une reconnaissance du bénévolat qui est en danger d'où ce plaisir de produire du jeu, et de s'affirmer*

pour l'offrir au public. Il faut soutenir les dirigeants. La Région Aquitaine qui s'ouvre vers les écoles formatrices et les collectivités territoriales devront, à l'avenir, soutenir les associations pour qu'elles continuent à œuvrer de la sorte.

Les personnalités présentes :

Mme Marie-Pierre Cabanne, Conseillère Régionale

MM. Jean Arriubergé, Conseiller Général Nay-Ouest, Michel Cassou Vice-président de la Communauté des Communes, Marc Dufau, Vice-président de la CCVV, chargé des Sports, Jean-Marie Berchon, Maire de Lestelle-Bétharram, Guy Chabroux, Maire de Nay, Adjudant-chef Ferrando, Adjudant-chef Pérez.



Remise du trophée



Photo de famille



Parmi le public

Chorale en Concert

Dimanche 1^{er} août, entre deux averses, malgré les pétarades du feu d'artifice des fêtes de Montaut, le groupe "Vacances et Chant Choral" donnait un concert de très grande qualité à l'église de Lestelle-Bétharram à 20h30. Même si le public local a boudé l'événement, l'auditoire était cependant assez nombreux.

"Vacances et Chant Choral" est une association créée au printemps 1983 et qui a débuté en organisant chaque année, un puis deux, puis trois séjours d'été ouverts à tous ceux qui aiment chanter, tout en vivant une vie de groupe sympathique dans un cadre de montagne. Depuis quelques années, il existe également un séjour d'hiver. Enfants, ados et adultes partagent ainsi la joie de chanter ensemble, mais aussi celle de marcher dans la montagne tout en participant à tous les services occasionnés par la vie en groupe.

Depuis 1983, ces chanteurs-vacanciers ont découvert et charmé plusieurs régions : le Pays Basque, l'Alsace, la Savoie, le Puy de Dôme, le Jura, l'Isère, les Pyrénées-Orientales, les Alpes, la Lozère, les Pyrénées, la Drôme, le Cantal.

Cet été 2010, ils ont séjourné à Lestelle-Bétharram avec trois séjours de deux semaines chacun. 150 personnes ont donc été heureuses de bénéficier de l'accueil béarnais. Lors de la soirée donnée à l'église, ils ont clamé *"leur joie de vivre et de chanter ensemble, donnant un peu plus aux uns et aux autres cette énergie souriante, tellement essentielle à notre monde d'aujourd'hui. Nous souhaitons ce soir vous offrir le meilleur de nous-mêmes"*.

Mission accomplie ! Avec des chants variés allant de Michel Delpech à Eddy Mitchell, du gaélique au zoulou, du negro spiritual au chant sacré, de la renaissance au contemporain pour terminer par « « Eres tu ? », variété espagnole.

Une bonne soirée et comme nous avons coutume de le dire, une fois de plus les absents ont eu tort.



Un concert, un de plus, en l'église de Lestelle

Fête de l'Ecole

La pluie ne permettant pas aux enfants d'évoluer dans de bonnes conditions, la fête s'est transportée, au bord du Gave, à la salle des Fêtes.

Là, comme au Zénith ou au Palais des Congrès, les numéros se sont succédés sous l'autorité très professionnelle des deux présentatrices de cette fin de soirée.

Les parents, grands-parents et les amis se comptaient très nombreux pour suivre ce spectacle bien mis en scène, varié et pris à cœur pour ces "vedettes" d'un soir.



Les petits "chantent sous la pluie" ... à l'abri dans la salle des Fêtes

Inauguration



Inauguration



Fête de la Saint Jean en image



Vainqueur des cadets



les conscrits et les conscrites



Vainqueur des minimes

Fêtes de la Saint-Jean

Il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges. Ces fêtes de Lestelle se sont déroulées dans un excellent climat de convivialité empreint de la gaieté qui sied à un tel événement. Faire la fête et ne pas la défaire : telle était l'ambition des membres du Comité des Fêtes.

Au monument aux morts, le dimanche midi, la Marseillaise était interprétée par nos voisins "Les Chanteurs de Montaut", avant que l'apéritif ne soit servi par les conseillers municipaux. Le samedi, l'orchestre réputé "Les Leaders", la pétulante Patricia Armary, faisaient danser jeunes et moins jeunes. Dimanche après-midi, devant une bonne assistance, la course cycliste organisée par le V.C. Nayais, connaissait son succès habituel pendant qu'à l'abri les jeux occupaient les enfants grâce à de dévouées animatrices. Une fête où chacun a pu trouver des animations à son goût.

Le Comité des Fêtes remercie tous les participants et les commerçants qui se sont associés à cet événement, permettant de la sorte à contribuer à la pleine réussite des fêtes de la Saint-Jean 2010.



Les Chanteurs de Montaut



Au monument

Club du 3^{ème} âge

Après avoir organisé le repas "couscous" le 16 mai, les grillades le 8 août, les anciens préparent activement le repas dansant "La poule au Pot" chère à notre bon Roi Henri.

Cette sympathique manifestation s'est déroulée Salle des Fêtes de Lestelle-Bétharram dimanche 3 octobre à 12 heures.

Nous y reviendrons dans le prochain bulletin.



De fins gourmets

Assemblée Générale de l'AGL XIII "Elève doué, peut mieux faire"

Cette saison sera qualifiée de "mi-figue, mi-raisin". Il est vrai, comme le souligne Yves Péré, que la lutte devient de plus en plus inégale. Certains clubs enrôlent des Australiens, d'autres vont puiser du renfort chez les quinzistes d'à côté et pendant ce temps, Lestelle XIII ne peut opposer que des petits du village".

Pour la proche saison qui s'annonce, l'effectif senior, sensiblement renforcé, cherchera à jouer les premiers rôles en DN 2. Dès le 7 août, les joueurs reprendront le chemin su Sallet où ils retrouveront les entraîneurs Olivier Borredon et Thierry Péré.

Les travaux de l'assemblée ont mis l'accent sur les activités en direction des jeunes, notamment des scolaires grâce à la pratique du rugby loisir. Autre nouveauté : le comité départemental de rugby à XIII au sein duquel s'activent déjà certains de ses membres. La direction du club voit une majorité féminine l'emporter, ce qui n'empêche nullement Yves Péré de rester à la Présidence.



Yves Péré et Francis Olympie à l'écoute des joueurs



Une vue de l'assistance

La Corruda : Au tour de Mondot

Le triple vainqueur Maxime Cazajous et l'ex-pro cycliste Christophe Bassons absents, la 9^{ème} corruda de Lestelle-Bétharram s'annonçait fort ouverte pour les 160 inscrits. Malgré l'indécision des conditions météorologiques, les organisateurs retrouvaient les chiffres de l'an passé, à quelques marcheurs près.

Dans la première difficulté de la journée, la montée du Bénac, Christian Montuelle (Esclops d'Azun) s'échappe suivi de près par son coéquipier Yann Mondot. Les deux hommes vont larguer leurs poursuivants qui ne les reverront que lorsqu'ils franchiront, à leur tour, la ligne d'arrivée.

A l'Aoulhet, ils comptent une minute d'avance. Et la descente ne changera pas l'ordre établi. Terminant main dans la main, il fallait bien un vainqueur et c'est Yann Mondot qui obtint les suffrages des juges. Christian Montuelle est classé deuxième et le Lourdais Bruno Bareilles termine à la 3^{ème} place.

Chez les féminines, le bouquet revient à la Toulousaine Agnès Francastel qui coiffe sur la ligne la Bigourdane Sabine Ayrinhac.

Magnifique épreuve fort bien organisée par l'Association de la corruda, récompensée par un bon engouement populaire tout au long des 25 km avec des dénivelés impressionnants de même que les descentes rendues difficiles suite aux pluies tombées la veille.

Depuis 9 ans, la popularité de cette épreuve va croissant. Vivement le 10^{ème} anniversaire !



1 – Mondot - 2- Montuelle - 3 – Bareilles



1- Francastel - 2- Ayrinhac - 3 - Bougant



© www.arnaudbegay.com

Un vide-grenier particulièrement bien réussi

Ce dimanche 8 août, la Place Saint-Jean connaissait très tôt une grosse effervescence. Bruits de voix et de matériel mélangés, le vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes et la Commission municipale des Festivités se mettait en place dès 6 heures. Les exposants arrivaient au gré du bon désir de leur réveil, réglé selon l'humeur vagabonde de ces brocanteurs patentés ou journaliers. Plus de cinquante vendeurs montaient leurs espaces de vente, espérant réaliser une bonne recette. Même si la publicité faite autour de cette animation ne fut pas des plus spectaculaires, un nombreux public s'est pressé tout au long de ce dimanche ensoleillé, donnant une dimension supplémentaire à notre magnifique bastide. La présence des commerçants, tout proches du lieu de vente, constituait un atout non négligeable à la réussite de cette entreprise.

Au final, même si certains grincheux estimaient la recette maigrelette, la majorité des exposants avouait avoir passé une agréable journée, promettant de revenir pour la prochaine édition. Félicitations à tous les lève-tôt qui se sont occupés de cette manifestation drainant la grande foule, permettant ainsi à bon nombre de personnes de découvrir notre village.



Animation au cœur de la bastide

Fêtes de quartiers

A Suberlanne



On se souhaite bon appétit à Suberlanne

Depuis la création du lotissement Suberlanne, les résidents de ce quartier se retrouvent chaque année sur le pré de Madame Hortense Labarthe-Piol. Puis ils ont intégré les nouveaux Lestellois du lotissement Simon Aris. Tous ces jeunes gens (et même les moins jeunes) ont le plaisir de déguster les bons plats cuisinés par les cordons bleus dans une ambiance amicale. Cette année encore, ils se sont retrouvés fort nombreux et toujours décidés à démontrer que "le bonheur est dans le pré" de Mme Labarthe-Piol.

Il aura fallu que la rue Peyrounat soit mise en travaux, voici quelques années maintenant, pour que la fête de la rue voit le jour. Et la tradition veut que tous les ans, par arrêté municipal, la rue soit interdite à la circulation afin que les riverains partagent le pain ... et les bons petits plats. Car ici aussi, certaines cuisinières jouissent d'une réputation qui est loin d'être usurpée!



Ce fut une fameuse soirée (photo G. Delalande)

et à la Rue Peyrounat

Lycée - Collège du Beau Rameau :

Paré pour les premiers secours



Quelques diplômés ...

Quarante neuf élèves (de 6^{ème} jusqu'en seconde) et trois enseignants viennent d'obtenir leur diplôme de secouriste. Au terme de huit séances de formation prodiguées par M. Canet, Professeur à St Cricq, débutées en septembre, ces cinquante deux candidats volontaires viennent d'être récompensés en présence du Directeur-adjoint M. Save, de Mmes Chassanis et Costes. Chacun est reparti en cours, nanti de son attestation de formation et de son diplôme de Prévention-Secours civique de niveau 1, après avoir arrosé l'événement au soda et dégusté la croustade du pays.

Cours de Guitares



et quelques jeunes guitaristes

Au cours d'une visite au Collège, notre oreille musicale a ouï divers accords et autres arpèges de guitares. Invité à entrer dans le local réservé à ces cours, nous avons découvert plus d'une dizaine d'élèves assidus pour se perfectionner dans l'art de jouer de cet instrument, sous les conseils avisés du Maestro Bernard Peters.

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

DECLARATION TRAVAUX :

Nous vous rappelons que tous les travaux, même partiels, y compris les **ravalements de façades, changement huisseries ou volets, et les réfections de toitures, sont soumis à déclaration de travaux.** Le dossier est à déposer en Mairie.

DIVAGATIONS DES CHIENS :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2009 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.

En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

Etat Civil

Naissances :

NICOLAU Jules Fabrice Ange 23 mai 2010

DIAS Nessa 03 août 2010

Décès :

SEGURE Bernard..... 30 mai 2010

FURIA Gilbert Henri 8 juin 2010

MONGUILHET veuve CAZUS Marthe Marie Denise..... 15 juin 2010

MARTINA Jean Robert..... 17 juin 2010

FORO Jeanine..... 1^{er} juillet 2010

LENOIR André Paul Léon 6 juillet 2010

ETCHEBERRY Marie 9 juillet 2010

LOSTE veuve BOURDEU Marie Madeleine 14 juillet 2010

COVEZ Marcel Albert 5 septembre 2010

CAILLOT Fernand Ernest 23 septembre 2010

Les dates à retenir

03 et 04 décembre : Téléthon

19 décembre : Goûter de Noël à la Salle des Fêtes avec La Compagnie du Baluchon qui interprètera " Noël et Compagnie" : en cette veille de Noël, Mirko et Tououti, deux lutins facétieux, rattachés au bureau de poste du Père Noël ont fort à faire. Mais les derniers préparatifs avant le grand soir ne les empêchent cependant pas de s'amuser et de nous conter des histoires de neige, d'hiver, de Père Noël...

09 janvier 2011: Repas du 3^{ème} âge au Vieux Logis

23 janvier 2011 : Concert du Nouvel An, à 17 h 30, salle des fêtes.

La Fabrique à Rêves : Atelier d'expression créatrice

Anne Isabelle Parier, plasticienne, titulaire du Certificat de Praticienne d'Atelier d'Expression créatrice (Atelier de l'Art Cru Bordeaux), d'une Licence d'Arts Plastiques de l'Université Panthéon Sorbonne, et a suivi une formation artistique à l'Ecole des Arts et de la Communication de Pau,

vous invite au 1 rue Soum det Castet **samedi 9 octobre** de 11 h à 17 h à l'exposition des créations des participants 2009/2010. A partir de 17 h, inauguration du nouvel espace de création et échanges autour d'un verre de bienvenue.

La Fabrique à rêves, ce sont :

- des cours d'arts plastiques : dessin, peinture, argile, collage, histoire de l'art pour apprendre autrement
- du développement personnel pour penser à soi, créer juste pour le plaisir, jouer, rire, rêver, s'émouvoir, se surprendre à lâcher prise

Les horaires :

- le mardi de 18 h à 20 h : développement personnel
- mercredi de 18 h à 20 h : arts plastiques

Les tarifs :

- la séance : 14 €, les 4 séances : 52 € (participation aux frais)
- le matériel est mis à disposition, les participants arrivent les mains dans les poches
- tarifs sur demande en fonction du projet des particuliers, adultes, enfants en groupe ou individuel, salariés, bénévoles, chefs d'entreprise, publics pris en charge, institutions, entreprises, centres de vacances, associations, groupes constitués...

La devise de la Fabrique à rêves :

" Chaque fois que l'on créé, on donne à l'homme l'occasion d'exister"